

## **TOUS ENSEMBLE POUR LA FAMILLE**

Décembre 2010—no 6

### Un Noël plein d'espérance pour toutes les familles !

Bonjour à chacune et à chacun de vous.

La famille continue d'être au fondement de notre travail pastoral. En ce temps de Noël, elle devient le centre de nos activités et de nos réjouissances ! Mais que penser de la situation des pères qui sont en prison et dont les enfants ont tant besoin ? En ce temps d'amour et de compassion, lisons cet article d'un aumônier de prison qui nous fait réaliser comment Noël devrait être une fête pour tous les parents et tous les enfants !

Un projet extraordinaire pour la famille dans la région de Laval-Repentigny grâce à un effort collectif de personnes engagées auprès des familles : que d'espoir et de concret dans ce si beau projet. Pour tous les intéressés à suivre ces pas, n'hésitez pas à entrer en contact avec moi au diocèse ... il y a de la place pour tout le monde et toutes les familles !

Un petit enseignement de Xavier Lacroix nous est aussi proposé : il ne faut pas oublier le rôle du modèle familial père - mère - enfant dans la réponse aux besoins des enfants. Vous trouverez aussi quelques statistiques récentes sur la famille et le mariage : à vous de choisir quel regard vous voulez leur porter.

Finalement, prenez le temps de lire le témoignage d'un couple et de leur vie de foi : j'espère que certains d'entre vous seront rejoints.

Sylvie et moi nous vous souhaitons un Joyeux Noël et une Belle année 2011 !



### *Une bonne nouvelle !*

En tant que directeur de l'Office de la famille du diocèse de Montréal, j'ai le grand plaisir de vous annoncer que Sylvie Vallée, mon épouse depuis 34 ans, se joindra à notre équipe à partir du 4 janvier 2011. Sylvie devient donc mon adjointe au service. Elle aura comme principales responsabilités la pastorale de préparation au mariage et la pastorale auprès des divorcés et des divorcés remariés. Bien sûr nous aurons à partager tous les efforts faits pour les familles, les couples, les communautés et les mouvements famille et le travail d'unité avec les autres diocèses. C'est avec joie et humilité que nous serons tous les deux à votre service !

### « La paternité sous les verrous » : une réflexion sur un sujet que l'on voudrait caché !

par Jacinthe Quevillon, aumônier Établissement Leclerc



« Parler d'un membre de la famille en prison est encore tabou. Il y a la honte, l'humiliation et bien des peurs ».

Un père me disait un jour : « Tu sais, quand je suis entré en prison, ma famille ne savait plus comment se comporter avec moi. Même mes amis m'ont dit on se reverra quand tu sortiras. C'était comme si tout à coup je ne pouvais plus être un ami, un père. J'étais devenu qu'un numéro, un SED (immatricule) avec du « temps à faire ». Pourtant ma fille m'appelle toujours papa, elle me demande des conseils sur le choix de vêtements à acheter, elle me parle de ses problèmes, je suis son père ».

Un homme me disait : « Mes enfants ont maintenant 15 et 18 ans, ils sont tout pour moi. Leur mère s'en occupe très bien, heureusement qu'elle a été là. Je suis proche de mes enfants, ils me racontent ce qu'ils vivent, je les écoute, je leur donne des conseils quand cela est nécessaire. Dans 4 ans, je serai dehors et je veux être là pour eux. »

(suite p.2)

« La paternité sous les verrous » : une réflexion sur un sujet que l'on voudrait caché !

par Jacinthe Quevillon, aumônier Établissement Leclerc (suite)

Suite à un acte criminel, la sentence donnée par le tribunal vise directement le détenu. Lorsque la condamnation est donnée, elle rassure et donne un répit aux victimes et à leurs familles sans pour autant régler la blessure infligée. En retirant le contrevenant de la communauté des proches, sa famille entre avec lui dans l'ombre et plus particulièrement ses enfants qui sont directement affectés par cette sentence. Dès le moment où le crime est commis, tout bascule. Il y a l'arrestation, le choc médiatique, la rupture du lien suite à l'incarcération. Les membres de la famille se sentent jugés, ils sont stigmatisés suite au crime, voir, associés à ce dernier.

L'homme incarcéré privé de sa liberté déstabilise ses proches. Quoi dire à ses proches particulièrement à ses enfants. Comment maintenir une relation significative avec son enfant alors que l'enfant a perdu ses points de repères. Parler d'un membre de la famille qui est en prison est encore tabou. Il y a la honte, l'humiliation et bien des peurs. Les enfants n'y échappent pas, même en très bas âge, s'ils ne sont pas en mesure de comprendre, ils ressentent les émotions des adultes et saisissent qu'il vient d'arriver un drame dans la famille. C'est pourquoi il n'est pas rare d'entendre des membres de la famille dire « nous aussi on fait du temps ».

La famille doit s'adapter. Le père de son côté peut faire face à la culpabilité, à l'impossibilité d'aider sa famille. Il doit trouver les mots pour expliquer le pourquoi de son absence. Il n'est pas rare que le père s'entende avec l'autre parent pour inventer une histoire qui justifierait son départ du milieu familial. Poursuivre une relation père-enfants sur une base faite de mensonges est un stress.

Maintenir une histoire tirée par les cheveux n'est pas facile à vivre. Une mère un jour disait à ses trois enfants qui étaient en âge de comprendre : « Bon les enfants, on va aller voir où papa travaille ». Un père me confiait avoir dit à son fils, 7 ans à l'époque, qu'il travaillait à Toronto. Maintenant que son fils a 9 ans, ce père me disait qu'un ami de son fils à l'école ne comprenait pas pourquoi il ne voyait jamais son père. « C'est pas si loin Toronto, ton père pourrait bien prendre congé et venir te voir ». Le père se sentait coincé dans son mensonge. Les enfants cherchent à se situer, à comprendre le pourquoi de la rupture mais ils demeurent trop souvent sans réponse. Ils apprennent aussi à vivre dans l'absence de la vérité, de leur capacité de s'ajuster au réel, à faire face aux épreuves de la vie.

Privé du jour au lendemain du lien avec le père, l'enfant souffre et cela dans tout son être. Un homme me confiait que son fils de 12 ans avait pleuré pendant deux jours lorsqu'il avait appris que son père était revenu en prison pour bris de conditions. L'angoisse que cet enfant portait à l'idée de reperdre pour la troisième fois son père devenait de plus en plus difficile à vivre. La mère d'un garçon du même âge me téléphone. Elle avait fait des démarches auprès d'un organisme communautaire mais sans succès. Elle cherchait de l'aide pour son fils de 13 ans qui n'avait pas vu son père depuis plus d'un an. Comme la mère ne voulait pas être en contact avec le père, son fils se voyait dans l'impossibilité de le visiter. Des bénévoles ont accepté d'accompagner l'enfant. Le garçon avait tellement hâte de voir son père que la veille de sa visite il a dû se rendre à l'urgence de l'hôpital pour trouble d'anxiété. Son père et lui était très proche, il avait l'habitude de passer beaucoup de temps avec son père. Privé de jour au lendemain du lien avec lui, cet enfant souffrait, il était psychologiquement affecté, son rendement scolaire valsait, son humeur était elle aussi instable.

Maintenant qu'il a repris contact avec son père il va beaucoup mieux. Bientôt ils pourront reprendre un peu de ce quotidien si important en allant aux roulottes familiales privées. Le lien étant rétabli, le père doit continuer à mettre de l'ordre dans sa vie s'il veut garantir la continuité et la qualité de la relation. L'enfant, de son côté, doit continuer sa croissance, son développement et cela dans toutes les sphères de sa vie : à la maison, à l'école, avec ses amis et lors de ses visites en établissement, etc. Même derrière les barbelés dans le cadre des visites il est possible pour un enfant de développer sa personnalité, son bagage personnel. C'est la qualité de la communication avec son père et l'appui de la mère qui feront la différence. Le père ne doit pas se déconnecter des défis de la vie quotidienne. Il doit continuer à participer et cela malgré qu'il vive entre des murs aux portes closes.

Un homme que j'appellerais Joe est venu rencontrer des détenus pour leur partager son expérience de vie en tant qu'enfant de détenu. Il a visité son père pendant les 25 années d'incarcération. Ce qui a rejoint les hommes présents a été la prise de conscience de l'attente de l'enfant face à son père, sa détermination à retourner dans ce lieu qu'il n'aimait pas pour être avec cet homme dont il avait tant besoin. Il nous a fait comprendre son immense besoin de contact avec son père, sa profonde insécurité lors du retour en société. La peur des rechutes dans l'alcool, la drogue, etc. Perdre à nouveau ce lien si longtemps désiré et attendu.

(suite prochaine page)

« La paternité sous les verrous » : une réflexion sur un sujet que l'on voudrait caché !  
par Jacinthe Quevillon, aumônier Établissement Leclerc (suite)

L'absence de père dans son quotidien, crée un vide profond qu'il cherchera à combler (maladroïtement) et cela tout au long de sa vie. Cette blessure de relation peut provoquer différents problèmes : dépression, colère, perte d'estime de soi, honte, sentiment d'abandon, difficultés et échecs scolaires, anxiété, maladies psychosomatiques, délinquance, etc.

Lors d'une journée communautaire au gymnase, j'attendais les familles après la fouille habituelle lors de l'entrée dans l'établissement. Un garçon d'environ 11 ans arrivait dans la salle d'attente. Il se disait à lui-même « I hate this place » (« je déteste cette place »). Je me souviens lors d'une fête familiale avoir vu cette petite fille de 8 ans courir en arrière de sa mère qui elle se précipitait à l'extérieur de l'établissement comme un coup de vent parce qu'à la fouille elle avait « coté » positif. Cet enfant, je la vois encore, elle pleurait et semblait paniquer. Elle devait partir parce que sa maman n'était pas en règle. Elle ne verrait pas son papa cette journée là. Je me suis dit en la regardant passer « Elle va se rappeler toute sa vie de ce passage au pénitencier ».

On ne va pas visiter quelqu'un en prison sans motivation. Il faut vouloir maintenir les liens pour faire face à chaque fois aux exigences sécuritaires, à l'austérité des lieux, même si le personnel en place accueille bien les familles et fait bien son travail. Par crainte que leurs enfants soient traumatisés, certains pères demandent à ne pas les voir en prison car ils ne supportent pas l'idée qu'ils subissent la vue des barbelés, les fouilles, etc.

Lors d'une visite en maison de transition j'échangeais avec un père que j'avais connu alors qu'il était incarcéré. Il me partageait comment il avait expliqué à son enfant son incarcération : « Tu sais quand les enfants n'écoutent pas ils sont punis, ils vont dans leurs chambres. Les adultes, leurs punitions sont plus longues, vu qu'ils sont des adultes. Mois je suis dans une maison de punitions. Mon enfant m'a alors demandé : « Quand ta punition va finir? »

Les enfants, comme le père, sont confrontés à l'impuissance. Ils dépendent de ce que le système carcéral met en place pour faciliter le maintien des liens familiaux. La qualité du lien père-enfant est essentielle. Elle permettra au père, malgré les multiples contraintes liées à son incarcération, de se situer dans son rôle de père, de l'exercer, que ce soit au téléphone, aux visites régulières, aux rencontres communautaires ou aux roulottes familiales privées. La paternité ne doit pas être sous-estimée. Elle est un moteur de transformation. Au nom de l'amour de ses enfants, un homme peut se dépasser. Il n'y a pas que des contrevenants et des délinquants, il y a aussi dans ces hommes des pères.

Quand il est question de leurs enfants, il n'est pas rare de voir leurs yeux se charger de larmes. Travailler à la réinsertion sociale devrait se faire en gardant en conscience l'importance de soutenir le lien père-enfant. Les enfants sont particulièrement souffrants de cette perte de lien et de la marginalisation qu'ils subissent de leurs pairs.

C'est pourquoi nous valorisons ce lien père-enfant et organisons depuis 4 ans à l'établissement Leclerc **une semaine de la paternité** qui se termine le jour de la **Fête des pères**. Cette année, l'équipe des aumôniers et du socioculturel, ont permis à une quarantaine de familles de se réunir. Des ateliers adaptés aux enfants ont été possibles grâce à une équipe de bénévoles et d'organismes communautaires.

Il est important de continuer à valoriser la responsabilité parentale du père d'autant plus qu'elle doit se vivre « sous les verrous ». La mère ne peut, malgré son bon vouloir et même si elle fait souvent au-delà de son possible, transmettre ce qui revient au père. Pour son développement, l'enfant a besoin aussi de la contribution masculine du père, ou celle de tout homme significatif qui fera route dans sa vie.

Le Service correctionnel pourrait poursuivre ses efforts et mettre en œuvre des ressources (programme, lieux adaptés, activités, personnes) qui favoriseront le rapprochement père-enfant, pour qu'à la fin de la sentence, l'homme puisse vivre dans une famille au sein de laquelle il n'y aurait pas un trop grand décalage (fossé). Il serait finalement avantageux que la famille puisse recevoir du SCC une reconnaissance et un soutien puisqu'elle représente une ressource d'accueil essentielle pour contribuer à favoriser le lien père-enfant pour une saine réinsertion sociale.

Jacinthe Quevillon, aumônier Établissement Leclerc

La petite prière de notre famille pour ce temps de Noël

Décembre 2010—no 6

**Prenez courage, Dieu est parmi nous!**

*Seigneur, Tu me demandes d'être vigilant et de reconnaître Ta présence parmi nous. Aide-moi à veiller avec courage et à témoigner à mon entourage que Tu es parmi nous!*

*Seigneur, dans ma vie il n'est pas toujours facile d'espérer. Mets dans mon cœur une espérance forte remplie de courage et de certitude de Ta présence parmi nous!*

*Seigneur, tu me veux patient, capable de vivre de Ton amour sans chercher une récompense immédiate. Garde-moi dans la même patience que celle que Tu as pour nous et fais en sorte que je puisse apprendre à sentir Ta présence parmi nous!*

*Seigneur, Toi qui me fais si confiance, remplis-moi de cette confiance et mets en moi le courage de proclamer que Tu es vainqueur et que Tu es toujours présent parmi nous!*

Invitation aux événements

Le projet « Famille en tête » dans la région Laval-Repentigny avec en vedette le Mois de la famille en mai 2011 - on s'en reparle !



Une offre « exceptionnelle » aux familles de la région Laval-Repentigny du diocèse de Montréal



La région Laval-Repentigny, en collaboration avec l'Office de la famille du diocèse de Montréal, a choisi de porter des « lunettes famille ». Après plusieurs réunions et rencontres autour de la famille, la région a donc décidé de faire de l'année 2010-2011 une année de lancement pour des projets autour des familles. Tous les milieux paroissiaux semblent interpellés et enthousiasmés par ce regard famille qui leur est proposé.

Genèse du projet

Il y a déjà plus de deux ans, une consultation avait été proposée aux personnes oeuvrant auprès des familles dans les paroisses : curés, vicaires, répondants au service à l'enfance, agentes de pastorales, grands-parents, familles et adolescents. Des journées de mobilisation ont été mises en place où 42 personnes (en 4 rencontres) se sont penchées sur le thème suivant : « Comment porter concrètement un regard famille dans nos différentes pastorales paroissiales ». Après un rapport exhaustif de ces rencontres, ces journées ont vite conduit, au début de l'année 2009, à la mise en place d'un comité famille régional composé de représentants des différents milieux.

*Offrir aux familles et aux paroisses un outil pratique et créatif pour vivre la foi au quotidien*

(suite page suivante)

**Une offre « exceptionnelle » aux familles de la région Laval-Repentigny du diocèse de Montréal (suite)**

Le comité a décidé, avec une aide extraordinaire de l'Esprit saint, de faire de l'année pastorale 2010-2011, une année spéciale pour la famille et ainsi faire des activités régulières pour les années qui suivront. Cette décision comprenait deux volets à vivre en 2010-2011 et qui répondaient aux désirs de ceux qui avaient participé aux mobilisations : mai 2011 deviendrait le mois de la famille et des coffrets famille seraient offerts aux paroisses et aux familles. Pour ces coffrets, le comité a donc décidé de piloter auprès de 125 familles et de 30 paroisses ceux-ci, de faire les modifications venant de leurs recommandations et de lancer les coffrets officiellement en septembre 2011.

Les coffrets contiennent les éléments suivants :

1. Le coffret famille :

- Une lettre de l'évêque responsable de la famille (Mgr Gazaille) et du directeur de l'Office de la famille
- Une icône de la Sainte Famille, un lampion et un livret de prière
- Une explication de comment faire un coin de prière
- Un chapelet avec un guide pour prier le rosaire
- L'explication du logo « Famille en tête »
- 12 activités « Famille en tête » pour tous les mois de l'année
- Des jeux à jouer en famille avec leurs objectifs
- 10 activités à faire en famille pendant les vacances d'été ... ou en d'autres temps
- Un guide pour les grands-parents comme témoins
- Une série de référence (livre - jeux - vidéo) pour les familles
- Une courte description de comment porter un regard famille sur les différentes pastorales de la paroisse

2. Le coffret paroisse :

- En plus de ce que contient le coffret famille
- Un relevé des activités (20) déjà existantes dans les paroisses
- 7 ateliers sur l'éducation des parents
- Des suggestions d'activités à faire avec les familles en paroisse

3. Le mois de la famille

- La production d'un livret spécifique pour ce mois avec :
  - i. Des suggestions d'homélies pour les cinq dimanches avec les aménagements liturgiques possibles
  - ii. Un calendrier famille pour tout le mois
  - iii. Des fiches thématiques spécifiques au mois de la famille
  - iv. Un logo « Famille en tête » pour le mois
  - v. Des activités et jeux à faire en famille et en paroisse
  - vi. Des petites surprises « Famille »
  - vii. L'invitation à une journée spéciale « Écoute la vie ... comme c'est beau ! »

Félicitations à tous ceux et celles qui ont participé au projet et merci aux familles et aux paroisses qui sont du projet-pilote !



*Le modèle familial père-mère et enfant demeure celui qui favorise le plus la créativité, la croissance et la réponse aux besoins spirituels des enfants.*

Dans une entrevue donnée au journal Lacroix, le théologien Xavier Lacroix nous rappelle que le modèle familial, père - mère - enfant, est celui qui favorise le plus la créativité, la croissance et la réponse aux besoins spirituels des enfants. Rappelons ici que M. Xavier Lacroix est un théologien de renommée internationale, spécialisé dans la théologie de la famille et est marié et père de quatre enfants.

Pour lui, les enjeux spirituels de la famille sont incontestables. Pour les chrétiens et les catholiques, la vie de famille repose sur trois bases :

1. Le mariage demeure le meilleur fondement pour la famille et la parentalité. L'engagement des deux conjoints a une portée particulièrement forte pour eux et pour leurs enfants : un lien unique et irréversible.
2. La différence sexuelle doit être continuellement remise en valeur et toujours approfondie : sa richesse est exceptionnelle.
3. une attention particulière doit être portée aux petits et aux plus faibles. Donc, pour la famille, les plus faibles sont les enfants.

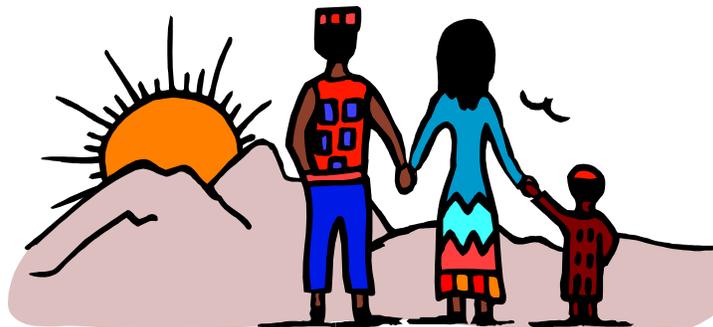
Mais qu'en est-il de tous ces divorces, ces foyers monoparentaux et ces familles recomposées. M. Lacroix nous dit de faire attention à ces statistiques et nous rappelle que la grande majorité des couples restent stables; 38 % de divorces ... donc 62% qui ne divorcent pas : ça c'est la norme! Moins de 13 % de familles monoparentales où souvent on retrouve des situations où c'est difficile à vivre pour la mère seule, qui élève ses enfants.

Et nous n'avons pas encore parlé du défi de la transmission des valeurs. Les parents le voudraient bien mais souvent ils n'y parviennent pas : c'est souvent le lieu d'une grande souffrance! Pour cela il faut combattre l'isolement des familles et tisser des liens plus vastes et riches.

Mais pour l'enfant, qu'est-ce qui est important? Pour Xavier Lacroix, quatre besoins doivent répondre :

1. L'enfant désire la stabilité : c'est un bienfait pour lui. L'enfant veut vivre les trois relations avec ses parents : la relation biologique, symbolique et affective. Il appelle cette relation, l'incarnation.
2. L'enfant a un grand besoin d'espérance et cela est un des grands rôles des parents. Les parents se doivent de transmettre cette espérance, une vision ouverte sur l'avenir : certains enfants meurent d'une vision désespérante de la vie! L'enfant a besoin de sentir en profondeur chez ses parents cet amour, cette foi, cette espérance en la vie. Des parents qui, parce qu'eux-mêmes le vivent, parlent de ce qu'ils vivent, renvoient à plus grand, à plus vaste qu'eux-mêmes.
3. Les enfants ont besoin que les parents ne soient pas des « idoles » ou des « obstacles » mais des relais, des passeurs de témoin, en somme des passeurs de vie.
4. Enfin les enfants ont besoin de voir leurs parents heureux et surtout heureux ensemble. Ce que le père peut apporter de plus précieux à son enfant, c'est le bonheur qu'il donne à sa mère!

En conclusion, Xavier Lacroix nous demande de garder le cap sur le modèle familial (père-mère-enfants) car, loin d'être passéiste ou non pertinent pour aujourd'hui, il favorise plutôt la créativité et l'invention dans la famille.





« Les statistiques disent des choses différentes selon le regard que l'on porte sur elles !

Je vous présente maintenant quelques statistiques récentes sur la famille et le mariage. Comme vous pourrez le constater, il nous reste à chacun et chacune de choisir le verre « à moitié plein ou à moitié vide »!

	Québec	Canada
Ménages familiaux avec un couple	semblable	65,3 %
Couples mariés avec enfants	28,3 %	38,7 %
Couples mariés sans enfants	26,2 %	29,9 %
Familles monoparentales	16,7 %	15,9 %
Union libre avec enfants	6,9 %	14,8 %
Union libre sans enfants	8,5 %	14,0 %
Célibataires	43,0 %	41,6 %
Mariés légalement	37,5 %	47,9 %
Union libre	19,4 %	10,5 %
Âge moyen au 1 <sup>er</sup> mariage		
Femme	30 ans	28,5 ans
Homme	32 ans	30,5 ans
Taux de divorce		
Avant 30 ans de mariage	48,4 %	37,9 %
Avant 50 ans de mariage	52,4 %	41,3 %
Durée moyenne du mariage chez les divorcés	16,1 ans	14,5 ans
Les 8 raisons pour se marier		
1. Preuve d'engagement		
2. Valeurs morales		
3. Importance d'être marié pour élever les enfants		
4. Caractère naturel / évident du mariage		
5. Sécurité financière		
6. Croyances religieuses		
7. Pression de la famille		
8. Pression des amis		

*Voici le témoignage de Madeleine Gervais et de Claude Vandal, un couple qui nous dit « **Comment nous témoignons de notre foi** » : témoignage très ressourçant pour nos familles et notre foi!*

Madeleine

Comment je témoigne de ma foi devant des jeunes qui entreprennent une catéchèse. La foi est un don, un cadeau gratuit reçu au baptême.

J'ai eu la chance d'avoir des parents de grande foi qui m'ont appris à reconnaître la présence de Dieu dans ma vie, à entrer en relation avec Lui par la prière.

À l'âge de 6 ans, j'assistais à la messe avec mon père. Au moment de la communion, (à cette époque, le prêtre distribuait la communion derrière la balustrade, il passait ainsi devant nous) moi, je décide de m'asseoir. Mon père me prend doucement par le bras et me fait mettre à genoux en me disant à voix basse : « C'est Jésus qui passe ».

J'ai réalisé à ce moment-là que Jésus, c'est quelqu'un. Ce simple petit geste a eu une répercussion sur toute ma vie, il m'a donné le goût de Jésus et je l'ai toujours. Comme Jésus était mon ami, j'avais une image sur le mur de ma chambre représentant Jésus jeune et beau, portant dans ses mains un globe terrestre. Il était devenu mon idole. Je lui parlais, chaque soir, avant de m'endormir. C'était mon trip d'adolescente.

Avec le temps, mon amitié pour Jésus s'est développée, j'ai cherché à faire sa connaissance le mieux possible. J'ai lu des histoires de personnes qui ont connu et aimé Jésus. La vie des saints, leur histoire me passionnait. J'assistais à la messe le plus souvent possible.

J'enseignais à Sainte-Foy lorsque j'ai rencontré Claude. Comme nous avions un peu le même cheminement de foi, nous avons célébré notre mariage en donnant à Dieu la place qui lui revient.

Notre première fille arrivée prématurément n'a vécu qu'une journée. Ce n'est pas sans peine que nous l'avons remise entre les mains du Créateur. Notre foi a grandi, sachant que c'était mieux pour elle et pour nous.

Une autre épreuve en 1970. J'ai fait un petit AVC qui a chambardé passablement ma vie et celle de notre famille. J'avais alors trois jeunes enfants. Quand mes parents ont appris cette nouvelle, mon père a pleuré. Il est décédé 5 jours après alors que j'étais hospitalisée. À l'heure de ses funérailles, toujours hospitalisée j'ai compris que mon père, ayant été à demi-paralysé une grande partie de sa vie, avait offert la sienne pour ma guérison.

Ce fut pour moi une découverte extraordinaire, celle de comprendre l'amour de Dieu le Père qui a sacrifié la vie de son Fils par amour pour nous. Ce fut un tremplin dans ma foi en l'amour de Dieu le Père qui veut toujours notre bien et notre bonheur. Je crois, qu'à ce moment-là, ma foi est devenue adulte. À ma sortie de l'hôpital, le médecin m'a dit :

« Vous aviez 5 pour cent de chance de vous en sortir ». J'ai remercié Dieu de m'accorder un sursis de vie. Quand j'ai fait connaissance avec le Renouveau Charismatique, la parole de Dieu a pris racine en moi, elle est devenue ma nourriture quotidienne. J'ai appris à prier spontanément avec mon cœur et à partager ma foi avec les autres. La prière charismatique m'a révélé la puissance de l'Esprit saint et m'a conduit à un engagement en Église.

Nous, les humains, sommes créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. C'est à cause de cette ressemblance que notre âme est immortelle et nous rend possible la communication avec Dieu. C'est l'histoire de notre salut. Aux personnes qui disent « qu'après la mort il n'y a plus rien », nous pouvons leur répondre que notre âme ne meurt pas parce que nous ressemblons à Dieu et Dieu est immortel.

La foi, c'est au niveau spirituel et elle se nourrit de choses spirituelles : prière, Eucharistie, parole de Dieu. Nous vivons dans un monde matériel mais la vie de l'âme est aussi importante que la vie du corps, c'est un tout, c'est un équilibre parfait.

Vous, les jeunes, vous entreprenez une démarche de catéchèse qui va faire grandir votre foi et vous amener à en vivre. Je vous souhaite de faire l'expérience de Dieu dans votre vie. Si vous saviez comme c'est beau.

Vivre sa foi, c'est être transparent de Jésus. Soyez ouverts et accueillants à tout ce que Dieu place sur votre route. pour vous aider à cheminer dans votre foi. La foi, c'est votre réponse consciente et libre à vous engager dans une relation d'amour avec le Dieu vivant. La foi est un don et prend effet dans la réciprocité. Dieu me donne et il attend mon retour.

Je termine par cette prière que je récite souvent :

**Seigneur, augmente ma foi et fais que je te connaisse si bien  
que je te reconnaisse toujours  
dans les autres et les événements de ma vie.**

Madeleine Gervais

CLAUDE

Comment je témoigne de ma foi tous les jours.

La première personne à qui je dois ma foi, c'est ma mère. Elle a donné naissance à 14 enfants. J'ai été le dernier à venir au monde trois semaines après la mort de mon père.

C'est ma mère qui m'a appris à prier. Quand j'allais me coucher elle me rappelait mes trois *Je vous salue Marie*.

À 13 ans, j'ai demandé à ma mère pour aller poursuivre mes études au Juvénat des Frères Mariste. Elle a accepté. Dans ces maisons de formation, j'ai pu bénéficier

d'une belle éducation et d'une bonne instruction. Tous les jours, nous avons la messe et une visite au Saint-Sacrement C'est là que ma foi s'est développée petit à petit.

À 24 ans, j'ai pris la décision de quitter la communauté et de retourner dans le monde. Je ne me sentais pas prêt à prononcer les vœux perpétuels. Aujourd'hui je réalise que ces 11 ans de ma vie ont été une préparation éloignée à ce que je vis avec Madeleine dans le mariage et avec notre famille. Madeleine a été pour moi cette compagne fidèle dans tous les défis que nous avons eus à relever ensemble durant nos 48 ans de vie conjugale.

Nous continuons à cheminer ensemble dans une fraternité avec des frères et des laïcs dans le but de partager la spiritualité mariste et notre foi.

Depuis quelques années, Madeleine et moi, à notre offrande de la journée, nous prions pour toutes les personnes que le Seigneur a placées sur notre route depuis notre naissance jusqu'à ce jour. Sans le savoir chacune a joué un rôle dans la transmission de l'héritage des grandes valeurs de la vie.

Je réalise, jour après jour, que je ne peux pas vivre ma foi sans la présence des autres, j'ai besoin des autres. Et ce sont les membres de ma famille, mon épouse, nos enfants, nos petits-enfants et ces personnes que je côtoie même après quelques minutes d'échange avec elles. En me mêlant aux autres, j'ai osé et appris à relever des défis. Il s'en présente tous les jours, si petits soient-ils.

J'ai eu à témoigner de ma foi quand le pasteur de notre paroisse m'a demandé de préparer la chorale pour la première messe de minuit dans notre nouvelle église.

J'ai témoigné de ma foi quand, à la sortie de notre fin de semaine pour couples, on nous a demandé si nous acceptions d'être animateurs de fin de semaine. J'avais dit auparavant à Madeleine que jamais j'accepterais d'aller devant des couples y livrer mon vécu et notre vécu de couple. Mais après réflexion et échange nous avons accepté l'invitation parce que la fin de semaine nous avait tellement apporté. Nous avons ainsi témoigné de notre vie de couple durant 20 ans.

J'ai témoigné de ma foi quand ma directrice d'école me demande à son bureau et me dit : Claude, je te verrais animateur de pastorale pour remplacer celui qui vient de nous quitter. J'étais tellement surpris de son propos que je lui ai répondu : « Je ne me vois pas là. Tu le sais, je suis plutôt spécialisé en français et en latin ». Rendu à la maison, c'est après échange et discussion avec Madeleine que j'ai pris la décision de relever le défi pour un an et finalement j'ai été animateur de pastorale pendant quatre ans. Et ce sont les plus belles années de toute ma carrière dans l'enseignement.

J'ai témoigné aussi de ma foi en acceptant d'être ministre de la communion avec Madeleine à l'Hôpital Laval suite à la rencontre d'un couple ami qui m'a interpellé en disant : « il y a un besoin urgent de ce côté-là ». De retour à la maison, j'en parle à Madeleine et depuis 8 ans nous sommes bénévoles à cet hôpital.

Nous avons tous les jours des occasions multiples de témoigner de notre foi. Nous avons simplement besoin d'être à l'écoute, de croire que ces appels nous concernent. Nous avons tous reçu de Dieu des cadeaux, des talents, des présents qui ne sont pas donnés pour nous seuls, ils doivent être mis au service des autres, de la

communauté. Le jour où nous avons compris cela, nous vivons réellement notre foi, nous réalisons que nous avons un rôle important à jouer dans notre société.

Pour vivre et témoigner de ma foi, ça n'a pas toujours été facile mais aujourd'hui je suis fier, content et heureux de constater tout ce que nous avons accompli en couple.

Le Seigneur nous a toujours donné les grâces dont nous avons besoin pour continuer à être à son service et remplir les missions qu'il nous a confiées. La foi, c'est vraiment un plus dans toute vie humaine, autant dans votre vie que dans la nôtre.

Nous ne sommes pas tous appelés à enseigner, à baptiser mais nous avons tous à être témoins à la mesure du don reçu du Seigneur. Ce peut être un témoignage sans paroles.

**« Ce que tu es, parle plus fort que ce que tu dis »**

Claude Vandal



**PERSONNES SÉPARÉES, DIVORCÉES, SEULES,  
REMARIÉES CIVILEMENT,**

**SOIRÉE DE RESSOURCEMENT** offerte par l'Office de la famille sous le thème **Dans ma situation, quelle est ma place dans l'Église d'aujourd'hui ?** « Or, vous êtes le corps du Christ » 1 Cor 12, le **mercredi 2 mars 2011** de 19h30 à 21h45. L'animateur est S. E. Mgr André Gazaille, évêque aux. à Mtl. Cette rencontre a lieu à la Cathédrale, entrée 1110 Mansfield (coin La Gauchetière) métro Bonaventure. Le coût 5\$.

Pour inscription et renseignements : Secrétariat de l'Office de la famille 514.925-4300-poste 226.

**R E T R A I T E**

**Pour personnes séparées, divorcées, vivant seules ou dans une autre union**

Venez vivre un 42 heures de réflexions, de prière, de fraternité et d'espérance.

**THÈME :** « Zachée, descends vite : il me faut aujourd'hui demeurer chez toi » Lc 19, 5



**DATES :** du vendredi 25 mars au dimanche 27 mars 2011 — 13h30

**ENDROIT :** Ermitage Sainte-Croix - 21 269 boul. Gouin ouest, Pierrefonds

**ANIMATEUR :** S. E. Mgr André Gazaille, Évêque auxiliaire à Montréal et Vicaire épiscopal à la famille et aux jeunes

**COÛT :** Inscription : 20\$ par personne (non remboursable)  
Pension : 120 \$-(sujet à changement) **Internat obligatoire.**  
**Date limite d'inscription : 10 mars 2011**

*Une chambre vous sera réservée sur réception du chèque de 20\$ d'inscription seulement*



**Coupon-d'inscription**

Prénom : ----- Nom : -----

Adresse : ----- Code postal : -----

Inscription : 20\$  # de téléphone : -----

Pension 120. \$

Je peux voyager quelqu'un

Je cherche covoiturage :

Du métro : -----

du métro : -----

Retourner chèque fait au nom de l'Office de la famille de Mtl / Secrétariat

2000 rue Sherbrooke, ouest, Montréal, Qc H3H 1G4 Téléphone : 514.925-4300.poste 226

## COMMUNIQUÉ

### **SEMAINE L'AMITIÉ N'A PAS D'ÂGE DU 22 AU 28 MAI 2011**

Pour la 24<sup>e</sup> année, l'Association l'amitié n'a pas d'âge vous invite à participer à la Semaine « **l'amitié n'a pas d'âge** » qui se tiendra du 22 au 28 mai 2011, sous le thème : « **Jeunes et aînés, cultivons ensemble nos perles intergénérationnelles** » .

Cet événement a pour but de permettre aux organismes qui développent des projets intergénérationnels de présenter des activités où jeunes et moins jeunes ont l'occasion de partager ensemble leurs savoirs et leurs valeurs.

Nous profiterons du lancement de la Semaine l'amitié n'a pas d'âge pour rendre hommage aux intervenants et aux bénévoles impliqués dans les projets. À cette occasion, vous courez la chance de recevoir un des prix *Mérites* en plus de faire partie d'un véritable réseau voué à la promotion de l'intergénération. Par ailleurs, votre projet sera inscrit dans le répertoire annuel de l'Association.

Pour faciliter la tâche au comité de sélection, nous encourageons les groupes qui présentent des projets à se conformer aux critères qui figurent sur le formulaire ci-joint.

Dès que vous nous aurez retourné le formulaire dûment complété, nous vous ferons parvenir une invitation au lancement de la Semaine, événement festif qui réunit les jeunes et les moins jeunes dans une célébration du rapprochement des générations.

Le formulaire de participation à la Semaine est disponible auprès de Donathile Nahaniyo en téléphonant au 514-382-0310, poste 125 ou Télécopieur: 514-381-3462 par courriel à l'adresse suivante : [dnahaniyo@amitieage.org](mailto:dnahaniyo@amitieage.org).

## COMMUNIQUÉ

Le SEP - Service d'entraide passerelle, un organisme sans but lucratif qui vient en aide aux femmes vivant des difficultés en lien avec la séparation ou le divorce, offre des cliniques d'information juridique.

Le SEP offre des rencontres d'information juridique de 30 minutes avec une de ses avocates bénévoles spécialisées en droit de la famille. Une contribution de 5,00\$ est demandée.

Pour obtenir une rencontre, il faut prendre rendez-vous en téléphonant au 514 277-9870.

**ÉDUCATION-COUP-DE-FIL** est un service en lien avec les relations parents-enfants qui peuvent être difficiles au quotidien. Il s'agit d'un service anonyme et gratuit de consultation professionnelle, par téléphone.

Depuis plus de 26 ans des professionnels aident à comprendre et à solutionner les difficultés qui composent le quotidien dans l'éducation et les relations parents-enfants comme:

- ◆ l'adaptation de la famille à l'arrivée d'un nouveau bébé et l'apprentissage à la propreté...
- ◆ la rivalité, les crises, les heures de coucher, la discipline, l'école, la garderie etc...
- ◆ l'adolescence ...
- ◆ la séparation des parents et des ateliers après-séparation.

Un suivi avec la même intervenante est possible. Nos services sont aussi offerts aux parents adoptifs.

**514-525-2573 ou 1-866-329-4223**

Visitez notre site internet: [www.education-coup-de-fil.com](http://www.education-coup-de-fil.com)

Vous pourrez y commander des dépliants, affiches et cartes et vous trouverez des informations sur nos différents services et volets :

- ateliers offerts aux parents séparés et aux couples recomposés offert en octobre, février et avril de chaque année.
- 2 albums : l'un traitant de la rivalité dans la fratrie, l'autre de la séparation (adaptés pour des enfants entre 3 et 7 ans)

**Nous sommes un organisme accrédité par Centraide  
et accessible gratuitement à travers le Québec**

Pierre Dion  
Éducation-coup-de-fil  
Responsable de la promotion